

Charte du randonneur pédestre



- Je suis le balisage et je respecte le CODE DE LA ROUTE
- Je respecte les consignes des assistants de parcours, ils sont là pour ma sécurité et veillent au bon déroulement de la manifestation.
- Je ne néglige pas les contacts humains, je prends soin du bien d'autrui comme du mien,
- Je m'arrête aux ravitaillements pour me reposer, boire et manger,
- Je respecte la nature et les propriétés privées - le bruit dérange - je ne laisse aucune trace de mon passage (déchets, emballages,...)
- J'apprends à connaître et à respecter la nature,
- Je respecte le tracé des sentiers, je n'utilise pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion (surtout sur les milieux sensibles),
- Je ne dégrade pas les cultures, les plantations et je ne dérange pas les animaux domestiques ou troupeaux,
- Je réserve l'appel d'urgence aux urgences.

